

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année universitaire 2021-2022

BULLETIN DES DÉCISIONS n° 6

Séance du 10 juin 2022

BULLETIN DES DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 JUIN 2022

Votants : 32

Membres présents : 24

Membres représentés : 8

- MODIFICATION DES STATUTS DE L'IAE.

Le Conseil d'Administration approuve la modification des statuts de l'IAE proposée.

- DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2023.

Le Conseil d'Administration approuve, pour le budget 2023, le cadre budgétaire suivant :

- Une Capacité d'autofinancement (CAF) à 6,3 M€ pour faire face au Gros entretien renouvellement (GER) à 2,3 M€ et aux investissements en équipements récurrents pour 4 M€ ;
- Un résultat net comptable de 2,4 M€ et des amortissements nets de 3,9 M€ ;
- Un ratio Masse salariale/Recettes encaissables inférieur ou égal à 83% ;
- Une hausse du chiffre d'affaire de la formation continue et de l'apprentissage de 1,5 M€ ;
- Une enveloppe « personnel » à effectifs constants qui intègre l'effet Glissement Vieillesse Technicité (GVT), la suite de la Loi de Programmation de la Recherche (LPR) et le remplacement des congés maternité (hors mesures exogènes, revalorisation du point d'indice, etc.) ;
- Une enveloppe « fonctionnement » en augmentation de 2,8% hors énergie et de 15% sur les fluides énergétiques ;
- Une enveloppe « immobilier » quasi constante hors opérations fléchées ;
- Une enveloppe allouée par la commission de la recherche aux laboratoires en augmentation de 7% (150 k€).

- MODIFICATION DE LA RÉMUNÉRATION DES FORMATIONS OUVERTES ET À DISTANCE.

Le Conseil d'Administration approuve la modification de la rémunération des formations ouvertes et à distance proposée.

- RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ DU PRÉSIDENT.

Le Conseil d'Administration approuve le rapport annuel d'activité du Président présenté.

- DISPOSITIF DE REPYRAMIDAGE DE LA FILIÈRE ITRF DANS LE CADRE DE LA LPR.

Le Conseil d'Administration approuve le plan de repyramidage de la filière des ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation (ITRF) proposé (Annexe 1).

- RENOUVELLEMENT D'AGRÈMENT AU TITRE DE L'ENGAGEMENT DE SERVICE CIVIQUE.

Le Conseil d'Administration approuve le principe de l'accueil de personnes en service civique au sein de l'Université de Caen Normandie et autorise le Président de l'Université à demander le renouvellement de l'agrément au titre de l'engagement de service civique pour une nouvelle période de 3 ans.

- ACTUALISATION DE LA LISTE DES BÉNÉFICIAIRES DE LA NBI POUR L'ANNÉE 2021-2022.

Le Conseil d'Administration approuve la mise à jour de la liste des bénéficiaires de la nouvelle bonification indiciaire proposée pour l'année universitaire 2021-2022.

- COTATION DES POSTES DANS LE CADRE DU RIFSEEP.

Le Conseil d'Administration approuve les propositions de cotation des postes dans le cadre du RIFSEEP.

- **ENGAGEMENT DE L'UNIVERSITÉ DANS LE PROJET « ACCUEIL ET INSERTION DES MIGRANTS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR+ (AIMES+) ».**

Le Conseil d'Administration approuve l'engagement de l'Université dans le projet AIMES+ et autorise le Président à approuver la convention établie dans le cadre de ce projet et les autres documents afférents.

- **CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE LOCAUX AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « UNIVERSITÉ INTER-ÂGES ».**

Le Conseil d'Administration approuve la convention de mise à disposition de locaux proposée.

- **CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE ET L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.**

Le Conseil d'Administration approuve la convention de partenariat proposée.

- **CONVENTION DE VERSEMENT D'UNE SUBVENTION AU PROFIT DU GIP CYCERON – DOTATION 2022.**

Le Conseil d'Administration approuve la convention de subvention proposée.

- **CONVENTION DE VERSEMENT D'UNE SUBVENTION À L'ENSICAEN AU PROFIT DES UMR – DOTATION 2022.**

Le Conseil d'Administration approuve la convention proposée.

- **ACCEPTATION DE PLANS DE FINANCEMENT.**

Le Conseil d'Administration approuve les plans de financement pour la recherche proposés (Annexe 2).

- **DOSSIER D'ACCRÉDITATION DE LA FORMATION EN ODONTOLOGIE À LA RENTRÉE UNIVERSITAIRE 2022.**

Le Conseil d'Administration approuve la création de la formation en odontologie à la rentrée universitaire 2022.

- **OUVERTURE DE DIU A L'UFR SANTÉ (PÉDAGOGIE EN SCIENCES DE LA SANTÉ, MÉDECINE DE LA PERSONNE ÂGÉE, CANCER ET COGNITION, PATHOLOGIES PHOSPHOCALCIQUES) ET A L'INSPÉ (PROFESSEURS ET CPE STAGIAIRES : ENTRÉE DANS LE METIER).**

Le Conseil d'Administration approuve l'ouverture des DIU présentés.

- **MAQUETTE DU PARCOURS PRÉPARATOIRE AU PROFESSORAT DES ÉCOLES DE LA LICENCE MIASHS.**

Le Conseil d'Administration approuve la maquette proposée.

- **MAQUETTES DES FORMATIONS DE PHARMACIE POUR LA PÉRIODE D'ACCRÉDITATION 2022-2027.**

Le Conseil d'Administration approuve les maquettes proposées.

- **MODIFICATION DE L'ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS DE LA NOUVELLE OFFRE DE FORMATION (LICENCES, MASTERS) ET DE L'OFFRE ACTUELLE DES DU ET DIU.**

Le Conseil d'Administration approuve les modifications proposées.

- **MODIFICATION DU CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2021-2022.**

Le Conseil d'Administration approuve la modification du calendrier universitaire 2021-2022 proposée (Annexe 3).

- **SUBVENTIONS SUR LE FONDS DE SOLIDARITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DES INITIATIVES ÉTUDIANTES (FSDIE).**

Le Conseil d'Administration approuve les subventions sur le fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes proposées (Annexe 4).

Fait à Caen, le 13 juin 2022

Le Président de l'Université,



Lamri ADOUI

Proposition soumise à l'avis du comité technique du 3 juin 2022 Conseil d'administration du 10 juin 2022

Le conseil d'administration de l'université de Caen Normandie,

- Vu La loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- Vu Le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;
- Vu L'arrêté du 26 avril 2022 fixant le contingentement au titre des années 2022 à 2026 des recrutements complémentaires pour l'accès aux corps des ingénieurs de recherche, ingénieurs d'études, assistants ingénieurs et techniciens de recherche et de formation ;
- Vu L'arrêté du 26 avril 2022 fixant les modalités de sélection professionnelle précédant l'inscription sur liste d'aptitude pour l'accès aux corps des ingénieurs de recherche et ingénieurs d'études prévus aux articles 1^{er} et 2 du décret relatif à certaines modalités exceptionnelles de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation ;
- Vu L'arrêté du 26 avril 2022 fixant les règles d'organisation générale, la nature des épreuves et la composition des jurys des examens professionnels de recrutement prévus par le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation.
- Vu La circulaire du 27 avril 2022 relative aux modalités exceptionnelles de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation ;
- Vu Les Lignes directrices de gestion ministérielles relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports (NOR : MENH2028692X)

DELIBERE :

Article 1 - Le plan de repyramidage de la filière des ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation (ITRF) par la voie temporaire d'accès aux corps supérieurs, vise prioritairement à améliorer la reconnaissance des compétences des personnels qui occupent des emplois concourant au renforcement des ressources des laboratoires et au développement de la recherche.

Article 2 – L'accès aux corps des ingénieurs de recherche (IGR), des ingénieurs d'études (IGE) et des techniciens de recherche et de formation (TECH) s'opère par la voie d'une inscription sur une liste d'aptitude exceptionnelle. Les commissions de sélection ad hoc, proposent un classement des dossiers des candidats promouvables aux comités nationaux de sélection.

Article 3 – Pour le classement des dossiers de candidatures aux opérations de promotions prévues à l'article 2 de la présente délibération, l'université de Caen Normandie applique ses lignes directrices de gestion relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels, complétées des critères suivants au titre de l'application du décret n°2022-703 du 26 avril susvisé :

- Missions polyvalentes administratives et techniques visant à soutenir le collectif de recherche sur le plan administratif ;
- Nombre de projets de recherche portés ;
- Visibilité internationale ;
- Responsabilité d'équipement lourd ou coûteux ;
- Maîtrise technique ;
- Expertise associée à des projets de recherche majeurs ;
- Responsabilité scientifique ou expertise de haut niveau ;
- Responsabilité de plateau technique ;
- Connaissance des règles d'hygiène et sécurité ;

Article 4 – Dans le cadre de l'application du décret n° n°2022-703 du 26 avril susvisé, l'accès aux corps des assistants ingénieur (ASI) est organisé par la voie d'examen professionnel. A ce titre, l'université de Caen Normandie dispose d'un contingent de 7 possibilités de promotions pour l'année 2022. Les emplois-types correspondants, et la répartition des possibilités de promotions qui s'y apportent, sont les suivants :

- BAP A - A3A43 - Assistant-e ingénieur-e en biologie, sciences de la vie et de la terre => 2 possibilités
- BAP A - A3B45 - Assistant-e ingénieur-e en centre d'expérimentation animale => 1 possibilité
- BAP B - B3B42 - Assistant-e ingénieur-e en synthèse chimique => 2 possibilités
- BAP C - C3B41 - Assistant-e ingénieur-e en instrumentation et techniques expérimentales => 1 possibilité
- BAP C - C3D47- Assistant-e ingénieur-e en réalisation mécanique => 1 possibilité

Article 5 - Les présentes dispositions s'appliquent à l'année 2022 et feront l'objet d'un réexamen par le comité social d'administration et le conseil d'administration pour les prochaines campagnes de promotions ultérieures.



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

Direction de la Recherche et de
l'Innovation (DRI)

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

Le projet de recherche s'inscrit dans l'action 3 du PIA3 100% IDT qui vise la formation des différents partenaires de l'éducation inclusive, plus particulièrement les AESH référents, qui sont une véritable nouveauté dans ce paysage professionnel lié à la scolarisation des élèves handicapés (à besoins éducatifs particuliers).

Les accompagnants aux élèves en situations de handicap (AESH) sont déjà des professionnels en cours de professionnalisation par une institutionnalisation et une formation qui se développent. Les AESH référents ont été créés pour être à l'interface des problématiques professionnelles des AESH. Leur formation relève donc d'une innovation majeure pour la réussite de l'ambition inclusive sur un territoire.

Le projet de recherche visera d'abord des analyses du travail des professionnels de terrain, à l'aune des prescriptions qui fixent leurs missions (la « tâche » en ergonomie) et de leurs pratiques réelles sur le terrain (« l'activité » en ergonomie), avec leurs différentes préoccupations, leurs ressources et leurs compétences.

L'enjeu de ces analyses sera d'améliorer la formation des AESH référents qui se met actuellement en place, en identifiant de réels besoins professionnels, des situations emblématiques de ce nouveau métier, des situations éventuellement problématiques, et des situations sources d'apprentissages et donc de développement professionnel (de nouvelles compétences et ressources également). L'approche par situations est l'un des principes clés de la didactique professionnelle, l'un des fondements scientifiques de cette recherche.

Les enjeux sociaux de cette recherche sont donc très importants pour l'ambition inclusive de l'école, et de l'éducation en général sur tout le territoire normand (lui-même inscrit dans une dynamique territoriale à l'échelle du PIA3).

Type de programme	UNICAEN UFR/ Equipe / Responsable Scientifique	Intitulé du programme Partenaires Période de Réalisation	Coût total du programme	Demande Région Fonctionnement UNICAEN	Demande Région Investissement UNICAEN	Autofinancement (PIA3) UNICAEN
RIN Recherche Label d'excellence 2022	HSS / CIRNEF / Eric SAILLOT	Analyse de l'activité et formation des AESH référents UNICAEN 01/10/2022 – 30/09/2025	Total : 116 000€	Total : 59 000€	Total : 2 000€	Total : 55 000 €

Fait à Caen, le

Avis de la Commission de la recherche du 24 mai 2022 : avis
favorable
Décision du Conseil d'Administration du 10/06/2022 :

Le Président de l'Université,
Lamri ADOUI



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

Direction de la Recherche et de
l'Innovation (DRI)

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

TRADIPSYCLIM : La plupart des campagnes de sensibilisation au changement climatique (CC) s'appuient sur des messages destinés à réduire la distance psychologique au CC, i.e. essayent de rapprocher le CC des individus (e.g., "vite, ça chauffe ", [1]) afin de favoriser les comportements pro-environnementaux (CPE). Mais cette stratégie est-elle efficace ? Après une décennie de travaux, les résultats s'avèrent peu homogènes [2] et montrent le rôle crucial des variables modératrices sur l'efficacité de la proximation du CC [3]. Bien que les recherches récentes attestent du rôle modérateur des caractéristiques individuelles, il n'est pas modélisé clairement à ce jour pourquoi proximer le changement climatique n'est pas efficace auprès de tous pour encourager les CPE. Le projet émergent TraDiPsyClim propose d'approfondir et d'améliorer l'efficacité d'un message de proximation du CC en étudiant le rôle spécifique de la propension des individus à transcender l'expérience immédiate (TEI).

Type de programme	UFR Equipe Responsable Scientifique	Intitulé du programme Période de Réalisation	Coût total du programme	Demande Région Fonctionnement UNICAEN	Demande Région Investissement UNICAEN
RIN Emergent	MRSH Laboratoire LPCN Cécile SENEMEAUD	TRADIPSYCLIM – Transcender l'Expérience Immédiate pour dépasser la distance psychologique au changement climatique & agir 02/11/2022 – 31/10/2024	Total : 133 188,53 €	Total : 123 355,53€	Total : 9 833 €

Avis de la Commission de la Recherche du 24 mai 2022 : Avis favorable
Décision du Conseil d'Administration du 10 juin 2022 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

Direction de la Recherche et de
l'Innovation (DRI)

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

CAUSY : L'exploitation durable de l'océan et la préservation de sa biodiversité constituent l'un des enjeux majeurs de notre décennie (UNESCO). L'adaptation des Vertébrés aux changements globaux passe par l'intégration des fluctuations environnementales au niveau du système nerveux central et du complexe hypothalamo-neuro-hypophysaire. Le projet CauSy s'intéresse aux cellules de Dahlgren (DCs), constituantes du système neurosécréteur caudal (SNSC) des poissons. La fonction biologique des DCs a été très peu étudiée alors qu'elles pourraient avoir un rôle dans la coordination de fonctions physiologiques, dont la reproduction, en réponse à des contraintes environnementales. L'objectif principal de ce projet est la caractérisation des DCs chez un requin, la roussette, choisi en tant qu'organisme d'intérêt évolutif (phylogénétique), écologique, de préservation des espèces et emblématique d'une pêche normande. Les DCs seront isolées à partir d'animaux soumis à des contraintes de température et de salinité et caractérisées par des approches technologiques innovantes telles le « single cell RNA sequencing » (scRNA-seq) et la « 2D-nanoLC-ESI-MS/MS with iTRAQ labelling ». Une analyse fonctionnelle des neuropeptides identifiés à partir des DCs sera réalisée sur des cultures de cellules testiculaires afin d'appréhender leurs rôles sur une fonction de reproduction. Le caractère émergent du projet est lié : (i) à l'importance d'étudier le SNSC ; (ii) au transfert de compétences thématiques (SNSC chez les poissons téléostéens) et technologiques (scRNA-seq) d'un laboratoire partenaire (UMR PhyMA) vers un laboratoire Normand (UMR BOREA) ; (iii) aux perspectives en termes d'applications en aquaculture et de conservation des ressources.

Type de programme	UFR Equipe Responsable Scientifique	Intitulé du programme Période de Réalisation	Coût total du programme	Demande Région Fonctionnement UNICAEN	Demande Région Investissement UNICAEN
RIN Emergent	UFR des Sciences Laboratoire BOREA Pascal SOURDAINE	CAUSY – Le système neurosécréteur caudal (SNSC) chez un requin : un rôle essentiel dans l'adaptation physiologique aux changements globaux 01/10/2022 – 30/09/2024	Total : 92 700 €	Total : 86 500 €	Total : 6 200 €

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

Avis de la Commission de la recherche du 24/05/2022 : avis favorable

Décision du Conseil d'Administration du 10/06/2022 :



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

Direction de la Recherche et de
l'Innovation (DRI)

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

Eqelles : Le projet est fondé sur une double enquête : une En-Quête de Soi et une En-Quête d'Elles. Il s'agit de s'appuyer sur la trajectoire franco-algérienne de l'autrice Leïla Sebbar en enquêtant sur ses fonds d'archives déposés à l'IMEC (78 boîtes) pour articuler son oeuvre littéraire avec sa participation à l'aventure collective des femmes du journal Histoires d'Elles (1977-1980). À partir de trois sources primaires : les archives de Leïla Sebbar, les 23 numéros du journal Histoires d'Elles et en récoltant les témoignages des femmes qui ont participé à ce journal, nous montrerons les continuités et les ruptures dans la réception des discours féministes, en particulier la question de l'héritage entre la 2ème vague du féminisme (1970) et celle actuelle de #Metoo. La création d'un observatoire numérique, le « Dictionnaire Interactif critique des Ressources Féministes » (DIRFem) mettant en regard par la numérisation les archives de ce fonds et les articles de la presse d'aujourd'hui permettra d'éduquer aux violences faites aux femmes et aux enfants que ces femmes ont si souvent dénoncées

Type de programme	UFR Equipe Responsable Scientifique	Intitulé du programme Période de Réalisation	Coût total du programme	Demande Région Fonctionnement UNICAEN	Demande Région Investissement UNICAEN
RIN Emergent	UFR HSS Laboratoire LASLAR Anne SCHNEIDER	Eqelles –En-quête de soi et en-quête d'elles : de la trajectoire franco-algérienne de Leïla Sebbar à l'aventure collective des femmes (1970- 2020) : quel héritage ? 01/09/2022 – 31/08/2024	Total : 145 386 €	Total : 142 456 €	Total : 2 930 €

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

Avis de la Commission de la recherche du 24/05/2022 : avis favorable

Décision du Conseil d'Administration du 10/06/2022 :



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

Direction de la Recherche et de
l'Innovation (DRI)

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

KUPSUP : Description à destination d'un public non averti/novice sur le sujet. Ce paragraphe pourra être utilisé dans des documents de communication en cas de subventionnement du projet. Le cadre du projet est le programme de Kudla p-adique en dimension supérieure. Le programme de Kudla classique étudie les valeurs spéciales de fonctions analytiques comme les séries d'Eisenstein et les fonctions L, ou encore des relèvements de formes modulaires, en termes de cycles algébriques dits spéciaux sur des variétés de Shimura. Le programme de Kudla p-adique en dimension supérieure étudie les thèmes de la variation en familles p-adiques des formes modulaires et de cycles algébriques et leurs interrelations.

Type de programme	UFR Equipe Responsable Scientifique	Intitulé du programme Période de Réalisation	Coût total du programme	Demande Région Fonctionnement UNICAEN	Demande Région Investissement UNICAEN
RIN Emergent	UFR des Sciences Laboratoire LMNO Marc-Hubert NICOLE	KUPSUP – Le programme de Kudla p-adique en dimension supérieure 01/10/2022 – 30/09/2024	Total : 150 000 €	Total : 148 000 €	Total : 2 000 €

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

Avis de la Commission de la recherche du 24/05/2022 : avis favorable

Décision du Conseil d'Administration du 10/06/2022 :

UFR DES SCIENCES : Demande de modification du calendrier universitaire 2021/2022 pour la L2 Chimie

Site	Composante	diplôme /année	Intitulé légal de la formation	1er semestre				2ème semestre					Stage*									
				Accueil et information. Pour les L1 préciser le jour, l'heure et le lieu.	Début des cours	Vacances de Toussaint (le cas échéant)	Fin des cours du 1er semestre	Examens Semestre 1	Début des cours du 2ème semestre	Vacances d'Hiver	Vacances de Printemps	Fin des cours du 2ème semestre	Examens Semestre 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1	Examens Session 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2	Stage Inscrit dans maquette hors alternance	Durée de stage minimum	Durée de stage maximum	Durée de stage fixe	Date de début de stage	Date limite de fin de stage
Campus 2	UFR des Sciences	L2	Chimie	Réunion de rentrée le 1/09/2021 matin. Prérentrée du 01 au 03/09/2021 Mineure santé : réunion de rentrée le 25 août à 14h00 PFRS ; début des cours le 26 août 2021	06/09/2021	du 01/11 au 07/11 Sauf mineure santé	17/12/2021	CC 10/12/2021 Mineure Santé	03/01/2022	Du 14 au 20/02/2022	du 11 au 24/04/2022 Sauf le 22/04 mineure santé	06/05/2022	Mineure Santé : 22/04/2022 CC		du 13/06 au 24/06/2022	Stage facultatif	Oui			1 mois	30/05/2022	15/07/2022
Campus 2	UFR des Sciences	L2	Chimie	Réunion de rentrée le 1/09/2021 matin. Prérentrée du 01 au 03/09/2021 Mineure santé : réunion de rentrée le 25 août à 14h00 PFRS ; début des cours le 26 août 2021	06/09/2021	du 01/11 au 07/11 Sauf mineure santé	17/12/2021	CC 10/12/2021 Mineure Santé	03/01/2022	Du 14 au 20/02/2022	du 11 au 24/04/2022 Sauf le 22/04 mineure santé	06/05/2022	Mineure Santé : 22/04/2022 CC		du 13/06 au 24/06/2022	Stage facultatif	Oui			1 mois	30/05/2022	15/07/2022

Le responsable d'année s'est trompé de colonne pour afficher la durée du stage, ce qui a pour conséquence d'obliger les étudiants à trouver un stage d'un mois. Hors le stage étant facultatif, l'objectif pédagogique était de permettre aux étudiants du L2 Chimie de pouvoir trouver un stage plus court et au maximum d'un mois.

UFR DES SCIENCES : Demande de modification du calendrier universitaire 2021/2022 pour le M1 Nutrition

diplôme /année	Intitulé légal de la formation	1er semestre					2ème semestre							Stage*						
		Accueil et information. Pour les L1 préciser le jour, l'heure et le lieu.	Début des cours	Vacances de Toussaint (le cas échéant)	Fin des cours du 1er semestre	Examens Semestre 1	Début des cours du 2ème semestre	Vacances d'Hiver	Vacances de Printemps	Fin des cours du 2ème semestre	Examens Semestre 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1	Examens Session 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2	Stage inscrit dans maquette hors alternance	Durée de stage minimum	Durée de stage maximum	Durée de stage fixe	Date de début de stage	Date limite de fin de stage
M1	Nutrition et sciences des aliments parcours Qualité des aliments et innovation santé	30/08/2021	30/08/2021	Du 01/11 au 07/11	10/12/2021	du 13/12/2021 au 17/12/2021	03/01/2022	Du 14 au 20/02/2022		04/03/2022	du 07/03 au 11/03/2022	24/06/2022	du 30/06/2022 au 01/07/2022		Oui	8 semaines 280h	12 semaines 420h		14/03/2022	10/06/2022
M1	Nutrition et sciences des aliments parcours Qualité des aliments et innovation santé	30/08/2021	30/08/2021	Du 01/11 au 07/11	10/12/2021	du 13/12/2021 au 17/12/2021	03/01/2022	Du 14 au 20/02/2022		04/03/2022	du 07/03 au 11/03/2022	24/06/2022	du 30/06/2022 au 01/07/2022		Oui	8 semaines 280h	12 semaines 420h		14/03/2022	24/06/2022

Cette demande de modification concerne uniquement 2 étudiants, qui ont eu des difficultés à trouver un stage.

Association	Objet de la manifestation	Date projet	Montant demandé (en €)	Montant proposé (en €)	note
FCBN	Congrès sur la rétrospective et l'avenir de la FCBN	du 27 au 29 Mai 2022	1 200,00 €	1 200,00 €	Abstention :2
TOTAL SUBVENTIONS			1 200,00 €	1 200,00 €	